

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 6-8-2019 Date de révision: 7-7-2020 Remplace la fiche: 22-4-2020 version: 6.4

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Motor Oil 10W-60 Premium Synthetic Sport

Code du produit : 05000R

Type de produit : Neutre

Groupe de produits : Mélange

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive

Utilisé dans des systèmes clos

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company

Cyclotronweg 1

2629 HN Delft - Nederland

T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031

msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne longue (722503-68-6). Peut

produire une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1. Substances

Non applicable

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	(N° CAS) 72623-87-1 (N° CE) 276-738-4 (N° Index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	20 - 40	Asp. Tox. 1, H304
AMINES, POLYETHYLENEPOLY, PRODUITS DE REACTION AVEC DES DERIVES DE 1,3-DIOXOLAN-2-ONE ET D'ANHYDRIDE SUCCINIQUE.	(N° CAS) 147880-09-9 (N° Index) 604-611-9	1 - 4,99	Aquatic Chronic 4, H413
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	(N° CAS) 68784-26-9 (N° CE) 272-234-3 (N° REACH) 01-2119524004-56	1 - 2,49	Aquatic Chronic 4, H413
Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc	(N° CAS) 68784-31-6 (N° CE) 272-238-5 (N° REACH) 01-2119657973-23	1 - 2,49	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne longue (722503-68-6)	(N° CAS) 722503-68-6	0,1 - 0,99	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413
Branched Alkylfenol (M=1)	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° Index) 604-092-00-9 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,01 - 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Aucune protection spéciale n'est requise.

Après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Après contact avec la peau : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions

normales d'utilisation.

Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions

normales d'utilisation.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Après ingestion

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2. Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Utiliser un jet d'eau

pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

7-7-2020 (version: 6.4) 2/7 FR (français)

### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 (REACH) (R

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage

: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Nettoyage à l'aide de détergents.

Autres informations

: En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Température de manipulation

: < 40 °C

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Lieu de stockage

: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³
UE	IOELV STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires

Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

### Equipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants

### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Туре	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		

## Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide · Huileux Aspect Couleur : ambré. Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : 215 °C ASTM D 92

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 875 g/l @ 15°C

Solubilité : Produit peu soluble, restant en surface des eaux.

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : 162 mm²/s @ 40°C Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (Inhalation) Non classé

## Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401

### Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc (68784-31-6)

DL50 cutanée lapin > 5000 mg/kg de poids corporel OECD 402

### **Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)**

DL50 orale rat 2100 mg/kg de poids corporel OECD 401 (Oral Toxicity), 95% CL: 1620 - 2730

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DL50 cutanée lapin	≈ 15000 mg/kg de poids corporel OECD 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huil	e neutre, hydrotraitement (72623-87-1)
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408

		l'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc (68784-31-6)
NOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel OECD 407	NOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 407

Danger par aspiration : Non classé

Motor Oil 10W-60 Premium Synthetic Sport	
Viscosité, cinématique	162 mm²/s @ 40°C

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

: Non classé

: Non classé

Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'e	sters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc (68784-31-6)
CL50 poisson 1	46 mg/l Cyprinodon variegatus

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
3,2 mg/l	
0,072 mg/l	
0,15 mg/l Desmodesmus subspicatus	
0,36 mg/l Desmodesmus subspicatus	
0,012 mg/l Daphnia magna @21d	
0,0037 mg/l Daphnia magna @21d	
1 mg/l	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

## **Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)**

Biodégradation 25 % @28d OECD TG 301 D

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

(1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	
Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	fortement bioaccumulable.

Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,9 @27d
Log Kow	7,1 measurements

7-7-2020 (version: 6.4) FR (français)

### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.4. Mobilité dans le sol		
Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)		
Log Koc	4,4 - 4,67	
Sol	Aucune donnée disponible.	
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB		
Composant		
Branched Alkylfenol (M=1) (121158-58-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe	

**12.6.** Autres effets néfastes
Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Eliminer le produit

conformément aux réglementations locales.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer en centre de traitement agréé.

XIII

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	
14.1. Numéro ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement		
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

### **Transport maritime**

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 15.1.2. Directives nationales

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased ,Acide

phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels

de zinc,Branched Alkylfenol (M=1) sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased ,Acide

phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels

de zinc, Branched Alkylfenol (M=1) sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

: Branched Alkylfenol (M=1) est listé

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2	
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	
EUH208	Contient Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne longue (722503-68-6). Peut produire une réaction allergique.	
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.	

### SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.